

Vœu 1 : Rythmes scolaires

« S'appuyant sur les témoignages des enseignants, notamment angevins (pétition, sondage), exprimant la dégradation de leurs conditions de travail et des conditions d'apprentissages des élèves depuis la mise en place de l'organisation du temps scolaire sur quatre jours et demi, les représentants du personnels au CHSCT-D demandent que l'avis des enseignants soit systématiquement pris en compte lors des réflexions et des décisions concernant l'organisation du temps scolaire dans toutes les communes du département. »

Vœu 2 : dispositif de formation « en constellation »

« Les représentants des personnels du CHSCT-D ont pris connaissance de la mise en œuvre des formations en « constellations » dans notre département.

Les remontées faites par nos collègues nous inquiètent beaucoup et nous amènent à vous alerter sur les risques que ne manquera pas d'engendrer ce dispositif si sa mise en place se poursuit.

La co-observation, l'auto-évaluation, l'évaluation par les pairs, qualifiés d'ami/critique ou de pair / expert, vont avoir des effets sur la santé de nos collègues : stress, culpabilisation, dévalorisation...

Dans ces conditions, les représentants du personnels demandent :

- qu'aucune obligation ne soit faite pour participer à ces formations,
- le respect de la liberté de s'inscrire dans toutes les autres formations proposées,
- le maintien de la formation statutaire, sur temps de travail, librement choisie basée sur le volontariat des personnels.

Considérant le risque de dégradation des conditions de travail et de santé des professeurs des écoles suite à la mise en place de la réforme de la formation qui impose un suivi par constellation, les organisations syndicales demandent la suspension de ce dispositif. »

Vœu 3 : Les conditions de travail des AESH dans le contexte sanitaire et les PIAL

« La mise en place des PIAL a entraîné des modifications en profondeur des missions des AESH en mutualisant les accompagnements, en élargissant leurs affectations à des zones comprenant plusieurs écoles et établissements, rendant possible leur intervention sur de l'inter-degrés de la maternelle au lycée.

De nombreux collègues AESH saisissent les représentants du personnel pour témoigner de la dégradation de leurs conditions de travail.

Les membres élus du CHSCT-D demandent qu'une étude d'impact soit réalisée sur le fonctionnement des PIAL et sur leurs conséquences sur les conditions de travail des AESH. Celles-ci devront aussi être analysées en fonction de certaines données (arrêt de travail, congés maladie, démissions, ruptures conventionnelles...) Un retour devra être effectué en CHSCT-D. »